



ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE d'ANGERS

Concert sous le Kiosque du jardin du Mail

Après la guerre de 1870, de fervents amateurs décidèrent de créer à ANGERS une Société Musicale Populaire ; leurs efforts aboutirent à la naissance de « L'Harmonie Angevine », le Président en fut Edouard COINTREAU. En 1895, sur décision du Conseil Municipal de la ville d'ANGERS, elle devient « Musique Municipale » statut qu'elle gardera jusqu'au 1^{er} janvier 1998.

Depuis cette date, l'ensemble musical est une association type loi 1901 appelée :

ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE D'ANGERS



L'Orchestre aujourd'hui (Concert de gala au Théâtre Chanzy).

Liée à la ville d'ANGERS par une convention de partenariat, sa vocation, culturelle et éducative, est de faire connaître et développer la musique d'harmonie et de participer à la vie culturelle angevine.

En plus de cent ans, notre « Cipale » (diminutif de Municipale) a su vivre les métamorphoses de la tenue vestimentaire (l'uniforme à référence militaire a laissé la place à la tenue civile) et les métamorphoses des statuts.

L'Orchestre d'Harmonie de la ville d'ANGERS adhère à la Confédération Musicale de France